



Genève, le 31 mars 2026
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la santé et des mobilités

Un nouveau dispositif pour orienter et accompagner les patients à leur sortie de l'hôpital

Une meilleure coordination pour assurer la continuité

A Genève, le retour à domicile après une hospitalisation est désormais mieux coordonné, au bénéfice des patients et des patientes. En 2025, plus de 16 000 personnes ont bénéficié d'un dispositif de liaison permettant d'organiser, dès la sortie de l'hôpital, un accompagnement adapté et sécurisé à domicile. Coordonnée par l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD), cette prestation d'évaluation et d'orientation est mise en œuvre en collaboration étroite avec les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et les acteurs sanitaires privés du canton. Elle vise à garantir la continuité des soins et à éviter les ruptures de prise en charge.

Proposé dans le respect du libre choix du patient, le nouveau dispositif s'appuie sur le déploiement d'infirmiers et infirmières de liaison (IDL) afin d'assurer une prise en charge adaptée des patients pendant et après l'hospitalisation. Concrètement, les IDL interviennent pendant le séjour hospitalier pour évaluer les besoins des patients, anticiper leur retour à domicile et organiser les prestations nécessaires. Les patients quittent ainsi l'hôpital avec une solution de prise en charge déjà définie, adaptée à leur situation et à leurs préférences, dans le respect de leur libre choix.

Ce dispositif, testé en 2024, fait l'objet d'une mission d'intérêt général (MIG) confiée à l'IMAD par l'office cantonal de la santé et assurée pour les patientes et patients hospitalisés, y compris à la Clinique de Crans-Montana des HUG.

Le professeur Panteleimon Giannakopoulos, directeur général de l'office cantonal de la santé, souligne: "Les mesures d'organisation et de suivi représentent un premier jalon important de l'évolution du réseau de soins cantonal. Offrir à la population une prestation efficiente, en collaboration avec les prestataires de soins à domicile privés est une des prestations centrales du réseau de soins cantonal, dont la mise en place opérationnelle sera précisée au cours de cette année."

Actuellement déployé sur l'ensemble des lieux de soins des HUG, ce dispositif souligne l'importance d'une collaboration étroite et coordonnée entre les différents acteurs du système de santé genevois, pour garantir la sécurité et la qualité des soins offerts à la population. La prise en charge à domicile repose sur une évaluation rigoureuse et une anticipation des besoins par les équipes médico-soignantes avant la sortie, ainsi qu'une transmission

complète des informations du patient aux équipes de soins à domicile. La continuité, la sécurité et la qualité des soins sont ainsi renforcées, tout en cherchant à réduire les ré-hospitalisations.

Sandra Merkli, directrice des soins aux HUG, relève: "Ce dispositif de préparation à la sortie facilite le travail des équipes médico-soignantes lorsqu'un besoin de soins à domicile est identifié. Le patient, la patiente ou leurs proches ont ainsi la garantie d'une décision libre et éclairée."

Antoine Bazin, directeur des projets stratégiques à l'IMAD, précise: "Avec la liaison intégrée, les patients bénéficient d'une prise en charge cohérente et continue lors de leur retour à domicile. La mission confiée à l'IMAD, en tant qu'acteur public, s'appuie sur son expertise du maintien à domicile, afin de répondre de la meilleure manière possible aux besoins du patient et à ceux de ses proches ainsi qu'à sa situation."

Enfin, David Stephen, directeur de Flexicare, et Dominique Kaufeler Bornet, directrice de la Coopérative de soins infirmiers (CSI), rappellent: "Le succès de ce dispositif repose sur la reconnaissance de l'expertise du secteur privé comme maillon essentiel de la chaîne de soins. Cette synergie nous permet d'apporter notre agilité et notre diversité de prestations pour garantir à chaque patient une prise en charge sur mesure dès son retour à domicile."

En déployant ce dispositif, le département de la santé et des mobilités entend poursuivre le renforcement du réseau de soins cantonal afin de réduire les ruptures de prise en charge, d'éviter des hospitalisations inutiles et de mieux coordonner les interventions, dans un contexte marqué par le vieillissement de la population et la progression des coûts des maladies chroniques. Cette approche s'inscrit dans les travaux en cours autour du projet Béluga, qui vise à développer un réseau de soins intégrés public-privé à l'échelle cantonale adossé à une caisse-maladie publique, afin d'améliorer la continuité des soins, renforcer la transparence et contribuer à la maîtrise des coûts.

Chiffres clés 2025

- 16 235 personnes accompagnées
- 23 276 sorties organisées par la liaison intégrée
- Retours à domicile organisés en collaboration avec 21 organisations de soins et d'aide à domicile (OSAD) et des infirmiers indépendants
- 27 OSAD sont référencées par l'office cantonal de la santé

Pour plus d'information: Mme Catharina Habsburg, responsable de la communication, office cantonal de la santé, DSM, T. 022 327 96 27, catharina.habsburg@etat.ge.ch.